

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

DELIBERATION N°2024.00344

FILIÈRE INDUSTRIE : ANIMATION DE L'ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION POUR L'ANNÉE 2024 PAR LE PÔLE MINALOGIC

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 60

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCCQ, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

Pouvoirs :

Mme Ingrid ARNAUD donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240613-D20240034410

Date de mise en ligne : 21 juin 2024

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Jordan DA SILVA, M. Jérôme GABIAUD, M. Julien LUYA,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 JUIN 2024

FILIERE INDUSTRIE : ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION POUR L'ANNEE 2024 PAR LE POLE MINALOGIC

En 2022, l'Etat a lancé un appel à candidature pour la phase V des pôles de compétitivité. Cet appel à candidature a permis la sélection de 55 pôles de compétitivité. Cette phase porte sur la période 2023 à 2026. Afin de favoriser le développement des actions des pôles au service de l'innovation et des PME, l'État a fixé trois grands objectifs pour la nouvelle phase du programme :

- Favoriser les connexions et les collaborations entre les acteurs des écosystèmes économiques et industriels régionaux, en lien avec les priorités régionales,
- Soutenir les PME françaises en élargissant leurs marchés et leurs réseaux de contacts à travers les actions menées par les pôles au niveau européen,
- Accompagner les entreprises innovantes dans leur transition vers une économie plus écologique et numérique, tout en renforçant la souveraineté économique. Les pôles joueront un rôle clé dans la mise en œuvre du plan France 2030 et des politiques régionales d'innovation.

Au total, 55 pôles de compétitivité ont été labellisés pour cette phase. Le pôle Minalogic a été labellisé pour une période de 4 ans. Cette labellisation faite au regard du bilan de la phase IV du pôle et du projet présenté pour la phase V est une reconnaissance de la pertinence des actions conduites par le pôle et des impacts positifs de ces actions sur le tissu industriel.

Dans le cadre du soutien à la filière Industrie, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur les actions conduites par le pôle de compétitivité Minalogic.

Le pôle de compétitivité Minalogic a été créé en 2005 et compte 500 membres. Il représente un acteur moteur de la transformation numérique des entreprises. Ainsi, le pôle Minalogic, dans le cadre de la phase V des pôles de compétitivité et dans la continuité des actions précédemment engagées, poursuivra son développement et son positionnement au service des enjeux stratégiques de réindustrialisation, de souveraineté nationale et de développement durable.

- Valoriser l'expertise technologique de l'écosystème.

Ces missions sont développées autour de 3 domaines d'activité stratégiques : micro/nano/électronique, optique-photonique et logiciel. Les champs d'activité concernés sont les suivants : défense, newspace, industries culturelles et créatives, industrie du futur, textile, santé, mobilité, chimie environnement, agroalimentaire et énergie Bâtiment.

Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, les domaines stratégiques phares du pôle sont l'optique photonique et les marchés applicatifs phares sont la santé, l'industrie du futur et les industries culturelles et créatives.

Dans ce cadre, le pôle développe 3 grands types de missions :

❶ Animer le réseau d'innovation :

- Animation de l'écosystème d'innovation. Cette animation se traduit par la mise en place de communautés autour des thématiques phares du pôle,
- Fédérer les leaders technologiques,
- Accélérer le développement à l'international des membres du pôle.

❷ Accompagner les projets d'innovation

- Accompagnement au financement de l'innovation,
- Soutien au scale up (jeunes entreprises sorties du statut de start-up) des deeptech industrielles (ensemble des entreprises et des projets développant des produits ou des services fortement technologiques),
- Participation à la ré industrialisation du territoire grâce à la deeptech.

❸ Valoriser l'expertise technologique de l'écosystème.

- Valorisation des technologies des adhérents du pôle auprès des décideurs,
- Création et animation de communautés stratégiques sur les thématiques phares du pôle,
- Travail sur les besoins de formation et évolution des métiers au sein des entreprises adhérentes.

Pour l'année 2023 les chiffres clés du pôle sur le territoire de Saint-Etienne Métropole sont les suivants :

- 37 adhérents sur le territoire de Saint-Etienne Métropole dont 26 adhérents industriels, 8 adhérents académiques et 3 organismes de développement économique,
- 13 entreprises du territoire soutenues dans le cadre du dispositif Easytech,
- 5 entreprises du territoire soutenues dans le cadre de différents appels à projets : Etat, Région,
- 2 acteurs du territoire au sein du Conseil d'administration : un Vice-Président de Manutech USD et le Vice-Président délégué à la stratégie numérique de l'université Jean Monnet,
- 3 événements sur le territoire.

Pour l'année 2023, les collaborations du pôle au niveau de l'écosystème local se sont faites avec :

- les structures et dispositifs dédiés à la création d'entreprise :
 - Implication du pôle Minalogic au sein du dispositif « MIND : Métropole Innovation Design » : le pôle amène son expertise dans le cadre de la sélection de projets innovants et de leur accompagnement par le dispositif MIND,
 - Implication au sein de l'incubateur Use In et auprès de la SATT Pulsalys (Société d'Accélération du Transfert de Technologies intervenant sur Saint-Etienne et Lyon).
- les acteurs de la filière Santé : Minalogic est membre du bureau de Noveka et s'implique au sein de celle-ci.

- les acteurs académiques de l'écosystème :
 - Collaborations dans le cadre du dispositif Easytech (programme de soutien dédié au transfert technologique) avec : Télécom Saint Etienne, Ecole des Mines, Institut d'optique Graduate School et Université Jean Monnet,
 - Participation au conseil scientifique du Laboratoire Hubert Curien.
- Les acteurs de l'écosystème en lien avec les thématiques du pôle, que ce soit en termes de technologies ou de marchés d'applications. Les liens se font ainsi avec : Designers +, l'Arufog, Digital League, le réseau Entreprendre, le pôles CIMES, l'Agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises, le CIRIDD, le Cetim et la French Tech One Lyon Saint-Etienne.

L'année 2023 a permis un renforcement de la présence du pôle sur le territoire de la Métropole et des liens avec Saint-Etienne Métropole :

- une implication du pôle auprès de la Métropole dans le cadre d'actions conduites sur la filière photonique,
- la préparation d'un évènement important du pôle qui a eu lieu en Mars 2024 sur le territoire : les Minalogic Business Meetings (environ 500 participants, 1500 rendez-vous d'affaires, 15 pays représentés).

S'agissant spécifiquement de la photonique, Minalogic a réalisé les actions suivantes :

- 39 rendez-vous individuels avec des adhérents du pôle, 3 évènements : 2 petits déjeuners et une journée thématique « Vision Industrielle pour le smart manufacturing »,
- la mise en place d'une communauté optique photonique qui implique 16 personnes dont 7 acteurs du territoire ligérien,
- Minalogic est impliqué au niveau Européen au sein du photon Hub Europe. Ce hub européen implique plus de 50 partenaires de Recherche et Développement, des industriels et des clusters. Son objectif est de promouvoir la photonique, soutenir les capacités académiques et industrielles en favorisant les collaborations et mailler un réseau européen d'acteurs de manière pérenne.

Pour l'année 2024 et en lien avec la phase V des pôles de compétitivité, Minalogic propose le déploiement des actions suivantes :

- Animer le territoire à travers une dynamique événementielle :
 - Déroulement sur le territoire des Minalogic Business Meetings. Sur l'année 2024, le Minalogic Business Meetings a permis de mettre en avant l'écosystème ligérien avec des visites d'entreprises,
 - Roadshow Minalogic à Saint Etienne : une soirée dédiée à la présentation de l'offre de services de Minalogic avec mise en avant d'un adhérent du territoire : Qiova,
 - Animation à travers des petits déjeuners thématiques : IA, Design et photonique,
 - Réalisation et diffusion d'information aux acteurs du territoire via des webinaires sur le sujet de l'intelligence artificielle, sur le sujet des appels à projets et plus largement sur le sujet des financements.

Le pôle embarquera également des acteurs du territoire sur des événements phares hors territoire, notamment le PME TOUR DGA pour l'industrie de la défense et le Newspace, une journée thématique dédiée au sujet Industries culturelles et créatives.

- Actions dédiées à la thématique photonique
Animation :

- Le pôle a mis en place une communauté optique photonique. L'animation de cette communauté qui compte 18 acteurs a pour objectifs la mise en place d'actions répondant aux enjeux identifiés par les membres de la communauté et en lien avec la feuille de route de Photonics France et des thématiques prioritaires notamment pour Saint Etienne Métropole : formation, recrutement, photonique pour les filières du territoire : santé, industrie et design),
- Poursuite des petits déjeuners au sein du BHT. Chaque petit déjeuner touche à une thématique. Sur 2024, ces petits déjeuners traiteront des domaines applicatifs forts sur le territoire : industries manufacturières, santé, impression 3D par exemple,
- Collaboration avec les acteurs du territoire sur la construction d'un évènement pour 2025.
- Webinaires d'information sur les pôles et réseaux internationaux,
- Engagement d'un travail sur la visibilité de la filière : communication dédiée à la filière photonique, participation à des événements hors filière photonique pour la faire connaître, liens renforcés avec les pôles applicatifs (santé, chimie, transports...), lien à renforcer avec les instances généralistes type délégation innovation CNRS, mise à jour de la cartographie des acteurs photonique du pôle en lien avec Photonics France, publication de l'actualité photonique du pôle sur son réseau WAM et sur les réseaux sociaux.

Accompagnement :

- Le pôle mettra en place un comité d'experts « photonique » pour renforcer l'accompagnement à la labellisation des projets d'innovation,
- Le pôle appuiera la structuration de projets collaboratifs européens,
- en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, le pôle présentera les métiers de la photonique et travaillera à l'accompagnement à l'entrepreneuriat des établissements d'enseignement (Telecom Saint Etienne, IOGS ...),
- Le pôle soutiendra également le développement de nouvelles formation (Bac Pro, licence ...) en lien avec Photonics France.

Valorisation :

La valorisation se fera à travers notamment la présence sur des salons internationaux, notamment le salon SPIE Photonics West. La participation à ce salon permettra des rendez-vous d'affaire, d'établir des liens avec des pôles et clusters français et internationaux et des structures du territoire métropolitain présentes lors de ce salon. Enfin, des partenariats seront développés avec l'ARUFOG (Association pour la recherche et l'utilisation des fibres optiques et de l'optique guidée) sur des évènements photoniques de dimension internationale.

➤ Actions sur l'axe stratégique décarbonation

L'année 2023 a vu un rapprochement des pôles CIMES et Minalogic. Ce rapprochement se poursuivra en 2024 avec la mise en place d'un label « Eco Minalogic Cimes Innovation ». Une grille commune sera mise en place sur les thèmes : Cybersécurité et développement durable.

Le pôle utilisera la plateforme Eclaira sur l'économie circulaire comme plateforme d'intermédiation. A travers l'utilisation de cette plateforme, le pôle souhaite pouvoir mobiliser ses adhérents sur la mise en place de projets intégrant plus fortement les enjeux de l'Economie circulaire et mobiliser ses adhérents pour répondre à des appels à projets sur le sujet d'Economie circulaire.

Enfin, le pôle renforcera ses collaborations avec les fonds d'investissement et les banques.

➤ **Actions sur l'axe stratégique Transformation Digitale et Cybersécurité**

Le pôle déploiera, sur le territoire, le programme MinaSmart. Ce dispositif est un hub soutenu par l'Europe et qui rassemble, sur la Région Auvergne Rhône Alpes, les offres dédiées à l'accompagnement des entreprises pour leur transformation numérique.

Dans ce cadre, le pôle Minalogic se rapprochera de la plateforme d'accélération Industrie du Futur Quatrium Auvergne Rhône Alpes, afin que MinaSmart contribue au déploiement de l'offre Quatrium auprès des PME.

➤ **Think tank des risques de l'Intelligence Artificielle générative au regard des hypertrucages (Deep Fakes)**

Le travail de ce Think Tank sera présenté aux élus régionaux. Des actions pourraient découler de cette présentation. Un livre blanc sera diffusé pour sensibiliser aux risques de l'IA générative au regard de hypertrucages. Enfin, des événements de sensibilisation seront réalisés sur les territoires dont Saint-Etienne.

Le programme d'actions proposées par le pôle et notamment les actions dédiées à la photonique se feront en cohérence avec la volonté de Saint-Etienne Métropole de soutenir le développement et la structuration de cette filière.

Le pôle Minalogic sollicite un soutien global au fonctionnement de sa structure à hauteur 62 500 € au titre de l'année 2024.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 62 500 € au pôle Minalogic, au titre de l'année 2024,**
- **approuve le projet de convention, joint en annexe, entre Saint-Etienne Métropole et le pôle Minalogic,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et le pôle Minalogic et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2024 sur le compte : INUM/SUFLI/65748.**

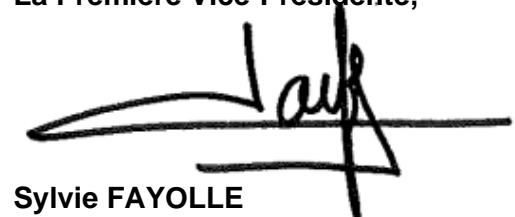
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La Secrétaire de Séance,



Siham LABICH

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE